

Une autre vie s'invente ici



Le lien

Paysage, urbanisme et architecture



LETTRE

D'INFORMATION

OCTOBRE-NOVEMBRE 2017





S O M M A I R E

Agenda	P3
Un site dédié à la mise en réseau des Observavatoires Photographiques du Paysage	P5
Une autre école s'invente ici	P6
Dis-moi quel format d'atelier tu retiens et je te dirais quel territoire tu es...	P8
Note de cadrage au lancement des ateliers hors les murs	P10
Projet Série clips documentaires INVENTER DEMAIN : c'est aujourd'hui !	P15

Agenda

Colloque Parcs et territoires urbains | Du Mercredi 29 novembre au vendredi 1^{er} décembre 2017

La Fédération a initié une réflexion sur la relation entre les Parcs et les territoires urbains limitrophes : villes portes, communautés d'agglomérations, villes plus distantes... dans la perspective de poser les bases du prochain Congrès 2018 dans la dynamique des réflexions liées à nos 50 ans.

Le premier jalon de cette réflexion sera un Colloque national sur le thème « Parcs naturels régionaux et territoires urbains » du 29 novembre au 1^{er} décembre 2017 à Mulhouse, co-organisé par la Fédération et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

Ce colloque permettra d'explorer les nouveaux enjeux des relations entre Parcs et territoires urbains et construire des propositions pour de notre Congrès 2018. Il sera alimenté par des interventions magistrales, trois ateliers (dépendance ou réciprocité, attractivités complémentaires, nouvelles proximités) ainsi que des expériences de terrain du Parc des Ballons des Vosges.

Journée élus à Dunkerque autour des démarches paysagères | Mercredi 13 décembre 2017

Le mercredi 13 décembre 2017
de 8h30 à 18h00

à la Halle aux Sucres, 9003 route du quai Freycinet 3 – Mole 1 – 59140 Dunkerque

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire et la Communauté Urbaine de Dunkerque, avec le soutien de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, organisent une journée à destination des élus afin de présenter la démarche paysagère et ses applications à travers le cas concret de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD).

Cette **journée ouverte à tous les élus** permettra à Bernard Weisbecker, Vice-Président de la CUD en charge de l'action foncière, du patrimoine et de l'urbanisme, et à son équipe de présenter un **premier retour d'expérience** et de rappeler les motivations qui ont conduit le territoire à se lancer dans la démarche paysagère. L'équipe du Ministère en charge des plans de paysage sera présente pour répondre à vos questions sur la démarche paysagère et l'outil plan de paysage. L'après-midi sera consacrée à des visites de terrain pour illustrer concrètement la démarche paysagère et les résultats attendus.

Afin de vous offrir une première approche paysagère de Dunkerque et de faciliter votre déplacement, la possibilité est offerte d'arriver la veille, **le mardi 12 décembre 2017**, pour une soirée découverte des paysages portuaires de nuit par bateau.

Pour vous inscrire, merci de suivre ce lien : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-journee-elus-a-dunkerque-autour-des-demarches-paysageres-39836200147>

Journée adaptation climat | Vendredi 15 décembre 2017

Une partie de la journée sera dédiée à l'outil de partage Cactus élaboré par la Parc du Golfe du Morbihan. Elle sera aussi l'occasion d'appréhender les pistes potentielles d'action à même d'être déclinées à l'ensemble des territoires de Parcs.

Informations à prendre auprès de Philippe Moutet : pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr

Lien d'inscription : <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/node/13369>

Premier comité de sélection des ateliers hors les murs | Janvier 2018

Un comité composé des différents membres de la Fédération des Parcs, se réunira en janvier prochain. Ils procéderont à la sélection des équipes étudiantes candidates à l'appel à manifestation d'intérêt des ateliers hors les murs.

Séminaire Université populaire de l'urbanisme et du paysage | Premier semestre 2018

La rencontre portant sur le thème de l'Université populaire de l'urbanisme et du paysage, prendra la forme d'un séminaire urbanisme et paysage lors du premier semestre 2018.

Un site dédié à la mise en réseau des Observatoires Photographiques du Paysage

Nous vous rappelons la création d'un site dédié aux Observatoires Photographiques du Paysage des Parcs naturels régionaux, présent sur le Réseau Social d'Entreprise de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Les informations peuvent être renseignées très facilement, à partir du lien suivant et en ayant préalablement procédé à l'ouverture de votre compte.

<http://www.parc-naturels-regionaux.fr/opp>

Parcs naturels régionaux de France

Espace élus | Espace presse | Extranet | Espaces collaboratifs

ACTUALITÉS | QUI SOMMES-NOUS ? | LES PARCS EN ACTION | CONSOMMER PARC | CENTRE DE RESSOURCES

USAGE DE L'OBSERVATOIRE

Caractéristiques | Attentes, objectifs et enjeux | Cadre | Éléments techniques | Éléments budgétaires | Usage

→ Contribuer ou mettre à jour ses données

Parc:

Parc	Actions de valorisation	Contribution de l'outil aux politiques du paysage et de l'urbanisme	Éléments complémentaires (Légendes en survolant l'image)
Vosges du Nord	Exposition itinérante + recueil de paroles d'habitants de 2004-2012 Animation colloque / RENCONTRES DU PAYSAGE 2004 CD-ROM Synthèse de l'ensemble des ressources et informations sur l'OPP du parc / support pour le développement d'outils pédagogiques Samedi du parc et visites guidées / SAMEDI DU PAYSAGE publication d'un ouvrage photo: Thierry Girard en 2004 2013-2017 : projet scolaires 5 /ans (élémentaires, collèges et lycées) Atelier d'animations dans le cadre de PLUI Atelier grand public 2016 Synthèse du bilan de 20 ans de reconduction et préfiguration d'outils pour le projet par le paysage 2016	Atelier d'animations dans le cadre de PLUI Intégration des photographies de l'OPP dans les diagnostics territoriaux (documents conçu, réalisé par le pnb fourni aux collectivités avant la réalisation de documents d'urbanisme)	
Pilat			

→ Voir aussi :

Extranet OPP du Ministère | Groupe OPP sur les espaces collaboratifs de la Fédération | Etude sur les OPP dans les Parcs | Actes "La vie idéale de l'OPP" | 25 ans d'Observatoires Photographiques du Paysage

Une autre école s'invente, ici

Les ateliers territoriaux d'architecture et d'urbanisme sont nés dans leur format actuel d'une rencontre, entre Simon Paillet, architecte et responsable du pôle aménagement du Parc naturel régional du Massif des Bauges et de Marc Verdier, architecte-urbaniste, enseignant dans le champ « Ville et Territoire » à l'ENSA de Nancy, en 2005. En fait, des collaborations ponctuelles avaient déjà été expérimentées avec le Parc des Ballons des Vosges depuis quelques années, sur des sites à enjeux identifiés par le Parc et à partir desquels l'enseignant (qui est membre du Conseil Scientifique de ce Parc naturel régional depuis son origine) avait pu monter des parcours de formation adaptés aux objectifs d'acquisition de compétences utiles à l'architecte.



Ces premiers ateliers (2005), se sont ensuite diffusés, à l'initiative d'autres Parcs (le Livradois-Forez, par exemple assez précurseur également) et d'autres écoles d'architecture.

En 2009, un séminaire de rencontre entre Parcs naturels régionaux et ENSA se déroule à Leschaux (Parc du Massif des Bauges) et ouvre la voie à la fois à une généralisation des ateliers, en affirmant la méthode (immersion, rencontre avec les habitants et les acteurs locaux, articulation des missions de formation des écoles et d'expérimentation du réseau des Parcs naturels régionaux...) et en posant comme valeur nouvelle, que ces ateliers étaient des outils de recherche et d'innovation scientifique dans les domaines du paysage et de l'urbanisme en milieux fragiles ou de forte sensibilité. Le réseau ER&PS (Espace Rural et Projet Spatial) naît là, à Leschaux, il y a bientôt 10 ans.

Ce séminaire a été suivi d'un colloque co-organisé par l'ENSA de Nancy et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, en 2015, pour les 10 ans des ateliers.

Les ateliers de Nancy continuent leur compagnonnage de terrain, en parcourant le réseau et ses identités de paysage, ses projets de territoire, ses valeurs humaines et ses histoires... 10 Parcs différents en 12 ans et une conviction, les ateliers sont devenus une marque de fabrique de son projet d'école, ils sont devenus des clés essentielles des politiques d'aménagement des Parcs exprimées dans leurs chartes.



Aujourd'hui, sans doute plus de 10 écoles d'architecture et plus de 20 Parcs naturels régionaux travaillent sur ces sujets ensemble (Bordeaux et les Landes de Gascogne, Marseille et les Pré-Alpes Maritimes ou le Verdon, Toulouse et le Haut-Languedoc, Clermont-Ferrand et Saint-Etienne et le Livradois-Forez...).

Le succès de ces partenariats constitue une force qu'il s'agit aujourd'hui de pérenniser et articuler avec de nouveaux enjeux :

1 – les ateliers sont le socle de la chaîne « formation – recherche - innovation » qui rassemble depuis l'origine les écoles d'enseignement supérieur et le réseau des Parcs. Ils constituent de fait un atout puissant pour un réseau, qui, pour ses 50 ans, réaffirme sa capacité d'innovation et des écoles

d'architecture qui s'appuient pour développer leur recherche sur une Stratégie Nationale pour l'Architecture (SNA) sans ambiguïté sur la nécessaire implication aux côtés des territoires.

2 – les approches transversales, inhérentes aux politiques de développement attentives aux patrimoines naturels et culturels des Parcs, imposent de réfléchir à une évolution du format « une école - un parc » vers des formats plus complexes, associant plusieurs disciplines universitaires sur un ou des territoires d'expérimentation. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé dans ce sens par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

3 – Le fait même que les écoles d'architecture (et les autres partenaires universitaires) soient situés dans des grandes métropoles, actent d'une complémentarité « Ruralités/Métropoles » qui est un enjeu essentiel et de plus en plus d'actualité pour les Parcs naturels régionaux qui souhaitent avancer sur ces valeurs de réciprocité et de valeur ajoutée entre leurs territoires et le maillage métropolitain du pays (Rencontres de Mulhouse – Novembre 2017). La question de l'espace de formation et de recherche de l'Université et de la place de la ruralité dans celle-ci est essentielle. La collaboration entre territoires se matérialise aussi dans ces ateliers.

4 – les ateliers sont arrivés à maturité en terme d'équilibre « formation initiale-recherche », ils ont su structurer une méthode et des contenus, qui permettent sans doute de les ouvrir et de les adapter à une offre de formation continue. Les personnels des Parcs, mais également d'autres formes d'ingénierie territoriale (CAUE, Collectivités...) pourraient profiter, mais également contribuer aux ateliers, et à leur évolution en considérant qu'ils actent d'une intelligence de formation conjointe entre plusieurs types de publics ayant chacun à y gagner en compétence, étudiants bien sûr, mais également, enseignants des écoles partenaires et personnels des structures territoriales.

5 – L'effet de souffle (rencontres et enquêtes auprès des habitants, visite et valorisation des initiatives locales, accueil au plus près des élus, restitution et publication, débats publics...) créé par les ateliers sur les territoires contribue aux priorités de participation et engagement citoyen portées par les Parcs. Il est un élément essentiel de formation des étudiants qui demain devront exercer leur métier avec une



grande attention aux usages et une capacité à co-construire avec les habitants et les acteurs locaux, objectif qui n'est sans doute pas absent du soutien sans faille que le réseau des Parcs naturels régionaux porte à ces ateliers. Considérons ici, qu'ils sont donc également une pièce de la réflexion en cours sur une « Université Populaire » de l'habitat, de l'urbanisme et du paysage au sein de la Fédération et avec quelques Parcs moteurs.

Contact : Marc Verdier
Courriel : verdier.urba.ensa@free.fr
Téléphone : 03.83.30.81.22

Dis-moi quel format d'atelier tu retiens et je te dirais quel territoire tu es...

Le Parc du Périgord-Limousin a reçu en 2016, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy dans le cadre de la démarche d'immersion Hors les murs conduite par Marc Verdier en partenariat avec la Fédération des Parcs.

Muriel Lehericy, en charge de la mission urbanisme sollicite également de façon très régulière la Faculté de Limoges dans le cadre d'ateliers courts (une à deux journées) prises totalement en charge par le Parc.

Des motivations l'incitent à accueillir ces deux types de réflexion *in situ*.



« Les 2 formats d'ateliers reposant sur des attendus différents correspondent à deux méthodologies, à deux façons de procéder et à ne pas positionner sur le même plan ».

Le format court s'adresse à des étudiants encore en recherche d'acquisition méthodologique. Contrairement au format plus long qui repose sur un travail de fond, celui-ci permet davantage d'impulser une dynamique. Le travail amorcé l'année dernière par le Parc, à notamment permis de remotiver et « mettre le pied à l'étrier » à certains élus qui n'avaient pas été associés à la question de revitalisation des centres-bourgs. Ces derniers souhaitent désormais assurer le suivi du dossier pris en cours de route.

Contrairement au format court, le principe des ateliers de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy est démarche incitant davantage les étudiants à se repositionner, à se remettre en question et à faire évoluer leur pratique.

Les deux formats présentent la même pertinence à être retenus et nécessitent d'être conduits en raison de leur complémentarité. C'est la raison pour laquelle le Parc du Périgord-Limousin souhaite poursuivre l'encadrement de formats courts tout en appréhendant l'approche proposée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Quelque soit la version de module retenue, la venue d'étudiants favorise toujours la mise en lumière d'arguments, exprimés avec « fraîcheur, naïveté et n'impactant pas le relationnel », que les élus n'appréhendent pas toujours positivement de la part d'experts parfois jugés peu en phase avec le terrain.



A l'échelle du Parc et pour la chargée de mission, ces ateliers hors les murs constituent un exercice notable, dans la mesure où ils peuvent être vecteurs d'une émulation au niveau d'une collectivité, y compris « même pour un seul jour ». Ils favorisent une prise de conscience sur le rôle joué par le Parc au-delà de son apport en ingénierie. C'est aussi une « bouffée d'air » pour la chargée de mission urbanisme.

Par ailleurs, ces ateliers (notamment la version longue) permettent d'associer les autres agents et d'établir des passerelles entre leur domaine de compétence respectif et l'urbanisme.

Deux à trois communes sont aujourd'hui pressenties par le Parc du Périgord-Limousin pour participer à la démarche des ateliers hors les murs entreprise par la Fédération. Ce choix concerne un groupe de travail créé à l'occasion du portage d'un programme LEADER sur la revitalisation des centres-bourgs par un Pays, ainsi qu'une commune très motivée sur laquelle un atelier court a été mené en 2016. La Faculté de Limoges a également fait part de sa grande motivation à participer au projet.

Pour les territoires de Parcs qui hésiteraient encore à se lancer « dans l'aventure », il est rappelé qu'aucun risque n'est encouru par les collectivités faisant intervenir les étudiants sur leur territoire. Il s'agit avant tout d'une histoire de rencontres, amenée à être étoffée au fil des échanges, et dans laquelle il est important de se laisser guider au gré de l'expérimentation.



« Les étudiants apportent l'étincelle, la part de rêve oubliée. Ils contribuent à faciliter et à libérer la parole, c'est pourquoi il n'y aucune raison de se brider. »

Contact : Muriel Lehericy
Courriel : m.lehericy@pnrpl.com
Téléphone : 05.53.55.36.00

Note de cadrage au lancement des ateliers hors les murs

Appel à candidature – Atelier hors les murs

Sur le thème de la de la revitalisation des centres-bourgs et de leurs bassins de vie

Croisement d'étudiants d'au moins deux disciplines durant une semaine dans un village situé sur un Parc naturel régional

C'est quoi, pourquoi ?

La revitalisation des centres-bourgs et de leur bassin de vie constituent un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs locaux : élus, habitants, professionnels, associations... non seulement pour améliorer la qualité du cadre de vie mais aussi pour favoriser un dynamisme économique et culturel. Le rapport Yves Dauge publié en décembre 2016 alerte les politiques publiques sur la perte d'activité, le déclin démographique et économique de petites villes rurales pourtant doté de richesses patrimoniales paysagères, urbaines, et architecturales indéniables. Relever le défi de la revitalisation des centres-bourgs, c'est appréhender les problématiques d'aménagement, de mobilité, de logement, d'économie locale, d'alimentation locale, d'agriculture péri-urbaine, de gestion des ressources, d'énergie... et définir des stratégies cohérentes à une échelle plus large que celle du centre-bourg lui-même afin d'apporter des réponses mieux adaptées.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France depuis sa création a pour mission de valoriser ces territoires et de favoriser l'innovation pour améliorer le cadre de vie et renforcer l'attractivité de communes rurales. C'est dans ce contexte, que la Fédération en partenariat avec les ministères de la Culture, de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des Territoires (DGALN et CGET) lance un appel à candidature pour les « **Ateliers Hors les murs** » **auprès des établissements d'enseignement supérieur** (Écoles nationales Supérieures d'architecture, Écoles nationales supérieure du Paysage, Instituts d'urbanisme, écoles d'agronomie, universités en sciences-humaines...). Les Ateliers Hors les murs consistent à mobiliser des équipes d'étudiants en **Master 1 ou 2, de disciplines différentes (architecture, paysage, urbanisme, agronomie, économie, énergie, sociologie)** pour élaborer avec les acteur locaux un projet sur le thème de la revitalisation d'une commune et de son bassin de vie en lien avec son territoire.

En immersion pendant une semaine dans une commune située dans un Parc naturel régional volontaire, les étudiants, encadrés par leurs enseignants seront notamment amenés à dialoguer avec les habitants, les responsables associatifs, les élus, les commerçants et les agriculteurs, à s'imprégner du patrimoine et des enjeux des lieux pour faire émerger les premières orientations d'un projet sur la base de scénarios prospectifs.

L'expérience menée depuis 10 ans au sein des Parcs naturels régionaux avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy a prouvé l'intérêt d'une telle démarche auprès des collectivités comme des écoles d'architecture : adhésion des élus et des habitants, acquisition de nouvelles sensibilités et de nouvelles connaissances, développement de qualité d'écoute et de dialogue, confrontation au réel dans sa complexité, production d'une expertise et d'un livre blanc des orientations d'une commune étudiée.

Des intérêts partagés

Pour les établissements de l'enseignement supérieur, cette action s'inscrit dans un processus pédagogique visant à confronter les étudiants à la complexité d'un territoire. Il s'agit, de l'analyser en croisant d'autres disciplines (architecture, urbanisme, paysage, sociologie, développement économique local, agronomie, environnement, aménagement du territoire etc.) afin de développer une approche plus globale des enjeux et de formuler une réponse qui ne soit plus uniquement sectorielle et partielle. C'est une possibilité donnée aux étudiants d'expérimenter le lien entre recherche théorique et scientifique, et terrain. Il s'agit également de valoriser l'expertise universitaire en appui aux politiques publiques et de développer des projets de recherche sur le thème de la revitalisation des centres-bourgs et de leur bassin de vie.

Les équipes sélectionnées bénéficieront d'un cadre pédagogique exceptionnel :

- Un site réel avec des commanditaires en attente de réponses concrètes pour leur territoire ;
- Un accompagnement des Parcs naturels régionaux pendant l'atelier ;
- La prise en charge des dépenses logistiques (déplacements, hébergements, restauration) ;
- Une valorisation de leurs travaux à l'échelle nationale.

Par ailleurs, chaque projet s'appuiera sur l'ingénierie du Parc naturel régional volontaire et bénéficiera d'un soutien financier à hauteur du coût de fonctionnement de l'opération (déplacements, hébergements, restauration).

Pour les collectivités, c'est une opportunité de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie, d'une analyse approfondie des spécificités et atouts inhérents à leur territoire, et de mobiliser l'ensemble des acteurs locaux (élus, habitants, professionnels) pour participer à l'émergence d'un projet de développement local partagé.

Pour les Parcs naturels régionaux, c'est l'occasion à travers un exemple concret, de révéler les potentiels en matière de développement durable, de faire connaître le territoire notamment auprès des jeunes, de faire de la communication autour du territoire (articles de presse) d'expérimenter, de favoriser un travail de manière pluridisciplinaire, et c'est aussi une opportunité de créer des passerelles avec le monde de la recherche. Ces démarches contribuent à la vie du réseau des Parcs et à la valorisation de leurs missions.

Vous voulez candidater :

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, si vous souhaitez candidater inscrivez-vous en ligne à partir du lien suivant :

<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/formulaire/ateliers-hors-les-murs-appel-manifestation-lattention-des-ecoles-et-universites>

Vous êtes invités à participer à la journée de rencontre « Atelier Hors les murs » du 15 novembre 2017 au ministère de la Culture. Cette journée intitulée « Quand les écoles rencontrent les territoires » permettra aux établissements et écoles candidates de rencontrer les collectivités des Parcs naturels régionaux et de trouver des partenaires pour constituer les équipes pluridisciplinaires. Inscrivez-vous à partir du lien suivant :

<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/formulaire/inscription-pour-le-15-novembre#overlay-context=extranet>

Contact : Nicolas SANAA

Courriel : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr,

Téléphone : 01.44.90.86.36

Critères de sélection à l'appel à candidature

1- A qui s'adresse l'appel à candidature

Établissements d'enseignement supérieur :
(Écoles nationales Supérieures d'architecture, Écoles nationales supérieures du Paysage, Instituts d'urbanisme, Écoles d'agronomie, Universités en sciences humaines...)

2- Engagement partenarial

Les établissements d'enseignement supérieur doivent proposer leur candidature en partenariat avec au moins un établissement enseignant d'une autre discipline.
Engagement avec un Parc naturel régional et une collectivité candidate.
Pour chacune des parties prenantes, il convient d'identifier un référent.

3- Composition de l'équipe projet étudiante et niveau requis

Deux écoles ou établissements minimum et de disciplines différentes.
Le niveau requis minimum est Master 1 ou 2
L'équipe doit être composée d'un maximum de 15 étudiants.

4- Modalités d'intervention

L'équipe projet s'engage à travailler en situation d'immersion pendant une semaine au cœur d'un des villages identifiés par les Parcs naturels régionaux.

Le Parc naturel régional concerné, s'engage à accompagner la démarche et faciliter les échanges avec la collectivité d'accueil.

La Collectivité s'engage à accueillir les étudiants, à participer aux réflexions collectives sur la stratégie d'aménagement et à favoriser les échanges avec les acteurs locaux : habitants, commerçants, agriculteurs, associations...

L'ensemble des parties prenantes s'engage à valoriser cette expérimentation lors d'une ou plusieurs restitutions nationales proposées par les partenaires de la démarche. (Fédération des Parcs naturels régionaux de France, des ministères de la Culture, de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires).

Deux formules possibles :

- a) Tout est réalisé sur la semaine d'immersion, y compris la restitution à la commune.
- b) Une semaine d'immersion suivie de la construction du rendu et des hypothèses dans un moyen terme retravaillé en dehors du terrain.

5- Documents à remettre pour la candidature

- **Une note d'intention** d'une page précisant l'intérêt pédagogique de s'inscrire dans cette démarche : immersion au cœur d'un territoire, approche transversale en partenariat avec

d'autres disciplines, enjeux pour des étudiants d'investir le thème de la revitalisation des centres-bourgs au regard des politiques publiques.

- **Une note méthodologique** précisant à minima les éléments suivants :
- Identification du ou des chefs de projet
- Présentation des compétences mobilisées
- Description de l'intervention envisagée

Livrables

1- Résultats attendus des candidats sélectionnés :

Restitution auprès de la collectivité et du Parc naturel régional à la fin de la semaine d'immersion :

- La méthodologie d'intervention (analyse sensible du site et des potentiels de ressources locales, recueil des besoins auprès des acteurs locaux, ...etc)
- Restitution des échanges avec les acteurs rencontrés
- Analyse transversale des enjeux du territoire (logement, économie, mobilité, patrimoine, participation citoyenne etc.)
- Premières orientations de revitalisation du centre-bourg et de son bassin de vie.

Les supports de restitution devront présenter obligatoirement des documents graphiques et/ou visuels : plans d'ensemble, schémas ou croquis, coupes, perspectives, photos, vidéo...

- Élaboration d'un support de publication :

Un document d'une trentaine de pages décrivant la démarche de projet, de l'analyse aux propositions. Ce document doit être largement illustré par des éléments graphiques (plans, croquis, photos, schémas...) et des extraits d'entretiens.

2- Valorisation des projets

Les projets bénéficieront d'une valorisation nationale via les partenaires de la démarche (Fédération des Parcs naturels régionaux de France, des ministères de la Culture, de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires) sous forme d'une publication et d'un séminaire national de restitution

Calendrier prévisionnel

Début octobre 2017 : lancement de l'appel candidatures auprès des écoles et établissements d'enseignement supérieur

15 Novembre 2017 : rencontre Écoles et Territoires pour les ateliers Hors les murs

12 Décembre 2017 : date limite de dépôts de dossiers de candidatures pour le premier semestre 2018

Janvier 2018 : premier comité de sélection pour le premier semestre 2018

Mai 2018 : second comité de sélection pour le second semestre 2018

2018 : lancement des premiers ateliers

Membres du comité de sélection et de suivi

Fédération des Parcs :

Nicolas SANAA
Philippe MOUTET
Fabien HUGAULT

Ministère de la culture :

Céline GUICHARD
Isabelle PHALIPPON-ROBERT

Ministère de la cohésion des territoires :

Emmanuelle LE-BRIS
Yâsimîn VAUTOR

Ministère de la transition écologique et solidaire :

Gilles DE BEAULIEU

École d'Urbanisme de Paris / CORP :

Laure CORMIER

Paysagiste :

Anne BADRIGNANS

Ingénieur Agronome :

Henry ROUILLÉ D'ORFEUIL

Candidatures

1. Formulaire en ligne/ lancement dès octobre lettre aux directeurs
2. Assister si possible à la journée du 15 novembre
3. Premier comité de sélection : décembre 2017



Projet Série clips Inventer demain

INVENTER DEMAIN : c'est aujourd'hui !



Réalisation : Arnaud Jamin (alias Piel)

Production : Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Dans le cadre de la création d'une Université Populaire du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France début 2018 et d'après une idée de Nicolas Sanaa, j'ai été sollicité pour, d'ici la fin de l'année 2017/début 2018, la réalisation d'une série de 10 clips documentaires d'environ 2 minutes, dynamiques, sur ces thèmes et leurs déclinaisons.

Le projet est de créer une dynamique, virale, via une chaîne Youtube, Facebook, pour le lancement, de l'université populaire, et aussi un enrichissement croissant comme base documentaire des initiatives sur le territoire, en vue de susciter l'intérêt du plus grand nombre pour que, en quelques mots, tous puissent savoir, oser, changer et créer.

Dans cette optique, un rapprochement pour un partenariat avec un grand média est d'ailleurs envisagé.

Ces clips seront identifiables par catégories :

- Initiatives et/ou portraits (module le plus parlant, les plus intéressants seront diffusables à la TV) : habitat - éco-jardin - architecture - culture - social ...
- « micro-trottoir » (les attentes, les idées participatives des habitants) avec des questions centrées sur le bien-être ou le mieux-être.
- Explicative et/ou théorique (pour le lancement de l'université populaire, un peu plus technique aussi avec la présentation d'outils ou méthodes utiles et des interviews sur le sujet).

L'idée est que je voyage en quête des initiatives pour capter interviews et belles images de nature en vue de la réalisation de deux ou trois clips par Parc.

Le tournage a commencé dans le Parc de Scarpe-Escout à la fin août, il se poursuit dans le sud et continuera à Mulhouse fin novembre. Le montage, les génériques, identités graphiques et musicales, sont en cours de réalisation. Mon souhait est qu'il se poursuive l'année prochaine, et la suivante, pour avoir un panel d'initiatives et couvrir tous les Parcs. La Fédération est coproductrice, il est prévu de trouver d'autres pistes de financement, comme le crowdfunding ou un autre partenaire.

Ces thèmes m'intéressent particulièrement et ils sont liés à des valeurs importantes pour moi et totalement cohérents avec mon parcours personnel, artistique et professionnel. Parcours que je concentre depuis plus de quinze ans autour de thématiques comme : l'humain, le social, l'écologie, l'artistique et la beauté du Monde. J'ai ainsi pu travailler dans le cadre de Lille 2004 comme réalisateur pour un vaste projet sur le Bonheur, dans les champs du social et de l'artistique, la culture de paix ou l'accessibilité pour les personnes handicapées par exemple ; et aussi dans le commercial pour des grandes entreprises, ce qui me permet de développer un regard multiple sur mes réalisations.

J'ai besoin de relais dans les Parcs ! Si vous avez d'ores et déjà des pistes d'initiatives sur vos territoires, je suis preneur.

Contact : Arnaud JAMIN
Courriel : arnaud.jamin@pielnet.fr
Téléphone : 0630084430

Directeur de la publication :

Pierre Weick

Réalisation de la lettre :

Nicolas Sanaa, Anne Badrignans

Comité de relecture :

Pierre Weick, Nicolas Sanaa, Dominique Vespuce, Anne Badrignans, Alice Hirtzlin

Crédits photographiques :

Marc Verdier, Parc du Périgord-Limousin, Arnaud Jamin

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS REGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez - nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  @FederationPNR

